

1^{er} au 9 juillet - AU FIL DES RUETTES

Une déambulation artistique dans le village pour découvrir plusieurs expositions-ventes de peintures et de sculptures.

Des plans seront mis à la disposition des visiteurs (à l'office du tourisme, à la boulangerie et aux différents points d'accueil) pendant toute la durée de l'événement.

Règlement pour les exposants

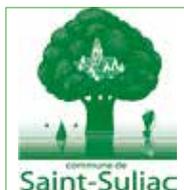
- Expositions-ventes de peintures et de sculptures le long d'un circuit de déambulation dans le village
- Ouverture tous les jours de 15h à 19h, du samedi 1^{er} au dimanche 9 juillet
- Installation des œuvres le 30 juin et démontage le dimanche 9 juillet après 19h
- L'accueil des visiteurs durant les heures d'ouverture de l'exposition devra être assuré par les exposants.
- Frais d'inscription : 10€ par mètre linéaire (une grille) pour les peintres ou par mètre carré pour les sculpteurs. Chaque exposant pourra bénéficier de cinq grilles (ou cinq mètres carrés) au maximum.
- Bulletin de participation au verso de la première page
- Un règlement complet sera adressé aux personnes intéressées sur simple demande à :
patrimoine.stsuliac@gmail.com

• Restauration sur place

• Renseignements

06 70 25 18 61

patrimoine.stsuliac@gmail.com



13^e FESTIVAL de PEINTURE SAINT-SULIAC



© Philippe Montigné

1^{er}-9 juillet 2023

Trois temps forts :

1^{er} au 9 juillet : Au fil des Ruettes – Circuit d'expositions-ventes de peintures et de sculptures dans le village

8 juillet : Concours de peinture

9 juillet : Exposition-vente de peintures et de sculptures sur le front de Rance et exposition des œuvres réalisées le 8 juillet.

Festival organisé par l'association Le Patrimoine de Saint-Suliac

Bulletin de participation

Nom de l'artiste Prénom
Année de naissance Tél
Adresse
Code postal Ville
Email @
N° Maison des artistes ou N° Siret :

• Je m'inscris au concours de peinture

le samedi dans la catégorie

- Artiste professionnel Enfant -11 ans
 Artiste amateur confirmé Enfant 11/16 ans
 Artiste amateur **5 € par personne**

• Je réserve.....emplacement(s) à 25 € ou à 40 € pour l'exposition-vente du dimanche.

40 € les 10 m² sous tente

25 € les 3,5 m linéaires en plein air

• Pour exposer dans l'un des espaces du circuit Au fil des Ruettes, je m'inscris et je réserve.....grilles ou m² (max. 5 m²) à 10€ la grille ou le m²

Date et signature

Règlement d'un montant de.....€ à l'ordre de :

Association le Patrimoine de Saint-Suliac

Bulletin à retourner au plus tard le 22 juin 2023

accompagné de votre règlement à l'adresse suivante :

Association le Patrimoine de Saint-Suliac

Mairie annexe, Place du Carrouge

35430 Saint-Suliac

Samedi 8 juillet - Concours de peinture

- De 8h à 12h : Accueil et inscription des participants au concours
- De 8h à 17h : Création des œuvres, remise des œuvres jusqu'à 17h

Règlement

Création sur site dans la journée d'une peinture, ou d'un dessin, sur un sujet libre lié à Saint-Suliac

- Tous les supports et techniques sont autorisés
- Toutes les œuvres devront être réalisées sur site. Chaque participant doit se munir de son support et de son matériel.
- Le format maximum autorisé est de 1 m x 1 m pour les toiles, et 0,50 m x 0,65 m pour les autres supports.
- 3 catégories adulte : professionnel, amateur confirmé et amateur
- 2 catégories enfant : -11 ans et 11/16 ans (toutes techniques)
- Le jury, composé de 3 professionnels (artistes ou professeurs) et de 4 représentants de l'association du Patrimoine, récompensera deux œuvres de chaque catégorie, toutes techniques confondues (valeur de 80 à 200 €).
- Une aquarelle sera distinguée par le prix Michel Couturier (350 €).
- Le prix de la Municipalité (450 €) distinguera une œuvre qui deviendra propriété de la commune.
- Participation : 5 € par artiste

Dimanche 9 juillet - Expositions sur le front de Rance

Exposition et résultats du concours

- De 10h à 17h30 : Exposition des œuvres réalisées le samedi 8 juillet
 - 17h45 : Proclamation des résultats du concours et remise des prix suivie du verre de l'amitié
- Le retrait des œuvres s'effectuera après la remise des prix.

Exposition-vente d'œuvres d'art

- À partir de 8h : Accueil des peintres, dessinateurs et sculpteurs
- De 10h à 17h30 : les artistes exposeront sur le front de Rance. Exposition-vente ouverte à tous (y compris aux participants au concours).
- Participation par exposant : 25 € les 3,5 m linéaires en plein air ou 40 € les 10 m² sous tente. *Merci d'apporter vos panneaux, grilles, tables, parasols, etc...*
- Inscriptions :
Bulletin de participation ci-contre
Les emplacements seront attribués par ordre de réception des dossiers.